



SURVEILLANT DE NUIT QUALIFIÉ

CERTIFICAT DE FORMATION

Délivré par la CPNE-FP

100%

de réussite promotion 2019

100%

d'insertion professionnelle 2019

CONDITION D'ACCÈS

Aucun pré requis

FRAIS D'INSCRIPTIONS ET FORMATION

2436 €

CONTACTS

Pôle Accueil et Orientation

04 92 07 77 97
info@iests.com

DÉPARTEMENT

MÉTIERS DE PROXIMITÉ

LE MÉTIER

Le SNQ est un maillon incontournable de la vie institutionnelle. Il intervient auprès d'enfants ou d'adultes fragiles ou dépendants dont les nuits peuvent être agitées. Il assure la surveillance la nuit, adaptée à la dimension éducative et garantit la sécurité des personnes et des biens.

Son intervention vise à créer les conditions favorables au sommeil des résidents.

Il prévient également et gère les incidents, les intrusions ou les fugues. Il connaît les conditions à tenir en cas d'urgence, repère, anticipe et intervient. Dans les situations de tension, il évalue et s'attache à les désamorcer.

Il accompagne les usagers dans une continuité avec l'accompagnement du jour en coopération et participation au travail éducatif de l'équipe pluridisciplinaire, en conformité avec le projet d'établissement.

LES MISSIONS

- **Garantir** la sécurité des personnes et des biens
- **Sensibiliser** aux risques liés au travail de nuit
- **Garantir** les conditions du repos et l'accompagnement des personnes de nuit
- **Assurer** le relais entre le jour et la nuit
- **Gérer** les situations d'urgence et de tension
- **Travailler** en équipe pluri-professionnelle

LIEUX D'INTERVENTION

En structure collective d'hébergement ou de soins du secteur social ou médico-social.

LA FORMATION

La formation préparant au certificat de formation délivré par la CPNE-FP SNQ est d'une durée totale de 203 heures, soit 29 jours de formation de 7 heures. Une période de stage pratique sera à réaliser pour les candidats demandeurs d'emploi.

L'ensemble de la formation, organisée sous la forme de modules, se déroule sur une amplitude de 11 mois.

La formation de SNQ comprend des modules communs avec la formation de Maître(sse) de Maison et des modules spécifiques.

MODULES COMMUNS

- Les problématiques des publics
- Les fondements et les méthodes d'accompagnement
- Le cadre institutionnel de la fonction
- Le travail en équipe pluriprofessionnelle
- L'accompagnement méthodologique

MODULES SPECIFIQUES

- Rôle et fonction du surveillant de nuit
- La sécurité des personnes et des biens
- Les techniques d'hygiène et de confort
- Le travail de nuit.

L'obtention d'un certificat SST ou PSC 1 et d'un certificat EPI durant la formation est obligatoire.

La formation proposée est conforme à l'avenant n° 284 à la CCNT du 15 mars 1966 et au référentiel professionnel des SNQ validé par la CPNE - FP du 10 juillet 2014.

POSSIBILITÉS DE PRISE EN CHARGE

PLUSIEURS VOIES D'ACCÈS EN FONCTION DE VOTRE STATUT :

- Formation éligible à un financement OPCO pour les personnes en cours d'emploi.
- Formation éligible au contrat de professionnalisation (sous réserve que vous trouviez un employeur)
- Formation éligible à l'Aide Individuelle à la Formation (AIF - financement Pôle Emploi)

ACCÈS À LA FORMATION

- Contactez le Pôle Accueil et Orientation de l'IESTS qui étudiera avec vous votre projet de formation.

